

## Comité technique et CHSCT du 5 mai :

# Reprise d'activité : oui mais...

Nouveau comité technique exceptionnel, suivi d'un CHSCT tout aussi exceptionnel, tous deux en visio-conférence : nous étions appelés à émettre un avis sur le plan de reprise de l'activité (PRA). Impossible pour SUD de se positionner sur le local en faisant abstraction du contexte national. Dernière stratégie du gouvernement : se défausser de sa responsabilité sur les collectivités territoriales sans leur en donner les moyens, dans des délais très courts. En résultent des incertitudes sur les conditions de reprise de la scolarité et les conditions de sécurité sanitaire dans les transports en commun qui pèseront sur les conditions de retour en présentiel pour les agents. Pour SUD, la reprise ne peut se faire que progressivement, avec une priorité absolue donnée à la santé des collègues et des usagers.

## Comité technique

### Un PRA provisoire et progressif

C'est dans cet esprit qu'a été travaillé le PRA dans les services départementaux dans des délais très serrés et en l'absence parfois des directives nationales distillées jusqu'au 7 mai (ex. protection de l'enfance).

SUD adhère globalement aux grands principes : maintien au maximum du télétravail avec une possibilité de retour dans les services 1 jour par semaine au maximum ; distribution de kits (masques, gel hydroalcoolique...) en quantité suffisante pour permettre leur bonne utilisation ; établissement de règles pour permettre la distanciation physique. Certains aspects du PRA seront sans doute à revoir en fonction des retours du terrain et des instructions gouvernementales.

SUD reconnaît la volonté de la Collectivité d'avoir une approche transparente et son souci du dialogue avec les représentant-es du personnel. Pour autant, **nous avons parfois pu constater un grand décalage entre la réalité du terrain et les prescriptions.** En témoignent par exemple les contradictions entre les engagements du DG à fournir des masques aux assistantes familiales et le retour que nous avons de nos collègues. Celles-ci sont impatientes aussi à voir leur engagement reconnu financièrement par des décisions concrètes et pas seulement des paroles, alors qu'elles sont sur le front, en 1<sup>ère</sup> ligne, 7 jours sur 7, depuis 2 mois. La parole du DG a du poids : la situation s'est débloquée dans la foulée !

SUD a également exprimé son total accord avec **les attendus de « bienveillance, de confiance et de dialogue » de la part des encadrant-es** qui recevront un guide d'accompagnement des managers.

Nous avons souligné l'importance du rôle des

psychologues pour assurer du soutien aux agent-es. Le psychologue du travail, bien sûr, mais aussi les psychologues en CDAS qui peuvent apporter leur expertise et leur professionnalisme. Mme Hakni-Robin en a convenu. Un premier pas pour les déconfiner de la seule participation aux commissions ?

Enfin, nous avons rappelé la situation particulièrement critique de la mission des mineur-es non accompagnés (MNA ; voir ci-dessous en CHSCT).

En conclusion, SUD a acté l'engagement de la Collectivité sur ce PRA. Nous ne pouvons cependant pas nous prononcer en connaissance de cause sur la synthèse d'un plan provisoire pouvant changer du jour au lendemain et communiqué le matin-même.

**Vote : NPPV (Ne Prend Pas part au Vote) : 5 (SUD) ; Pour : 5 (CFDT) ; Abstention : 4 (CGT/FO)**



## Des congés possibles en mai et juin

Lors du CT du 7 avril, SUD s'était opposé à l'interdiction de poser des congés et avait demandé que les agent-es puissent trouver du temps pour leur vie familiale, leurs démarches... tout en respectant la continuité du service public. **Une fois n'est pas coutume, nous avons été entendu-es !**

Jusqu'aux vacances d'été, les agent-es pourront donc poser des congés ou RTT exceptionnellement après accord de leurs encadrant-es qui devront se montrer « bienveillant-es » dicit Mme Hakni-Robin.

Il est proposé de revenir à un mode de gestion normal pour les vacances d'été.

**Vote : Pour : 11 (SUD/CFDT/FO) ; Contre : 3 (CGT)**

